

Recommandations pour une demande de CRCT

Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques

Les éléments pris en compte par la section sont :

- la qualité du projet scientifique : motivation, objectifs, organisation du projet, perspectives, ...;
- le dossier du candidat et sa capacité à mener le projet présenté ;
- le caractère effectif de la mobilité : internationale, nationale, véritable insertion dans le labo d'accueil vs succession de courts séjours, ...;
- l'avis de l'établissement de départ;
- l'invitation motivée de l'établissement d'accueil ;
- le niveau de préparation du départ (transfert des enseignements, des encadrements, ...).

La mobilité est un élément fort du dossier (sauf pour reprise d'activité après maternité, si handicap, ou situation clairement expliquée). Une lettre d'invitation de l'établissement d'accueil (obligatoire) qui en précise les conditions est un point essentiel du dossier.

Une lettre de soutien du Directeur du laboratoire d'appartenance est également appréciée.

Pour les Maîtres de Conférences, la préparation de l'HDR ne peut à elle seule justifier la demande de CRCT.

Chaque candidature est évaluée par deux rapporteurs. Les décisions sont prises en séance plénière. Tout élément complémentaire tardif peut être transmis au Président de la section jusqu'à la tenue de la session.